



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

AC-07(04)

Utilisation d'un autre facteur d'authentification

Juill. 2026



Gestion des droits d'accès aux systèmes et données

Access Control

AC-07(04) – Utilisation d'un autre facteur d'authentification (PaF-)

Énoncés :

- a. Permettre l'utilisation de [Affectation : facteurs d'authentification définis par l'organisation] qui sont différents des facteurs d'authentification principaux après que le nombre de tentatives d'ouverture de session non valides consécutives définies par l'organisation ait été dépassé
- b. Appliquer une limite de [Affectation : nombre défini par l'organisation] tentatives d'ouverture de session non valides consécutives au moyen d'autres facteurs par l'utilisatrice ou utilisateur sur une période de [Affectation : délais définis par l'organisation]

Responsable : Aucun

Discussion :

Le recours à d'autres facteurs d'authentification soutient l'objectif de disponibilité et permet à une utilisatrice ou à un utilisateur qui a été verrouillé par erreur de se servir de facteurs d'authentification supplémentaires pour contourner le verrouillage.